

PROJETS DE LETTRES

1. Au Président de l'Assemblée parlementaire
2. Au Secrétaire Général
3. Au Haut-Commissaire de la CSCE

PROJET DE LETTRE AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE

Monsieur le Président et Cher Ami,

Je vous remercie de votre lettre du 14 octobre et vous répète combien j'ai apprécié votre présence à Istanbul lors de la Conférence sur le processus constitutionnel, instrument de transition pour la démocratie.

La participation de l'Assemblée à cette première manifestation du programme UniDem est en effet significative des liens étroits entre l'Assemblée et la Commission. Ceux-ci résultent du Statut même de la Commission, selon lequel le Président de l'Assemblée peut assister aux travaux de la Commission. Je formule par conséquent le souhait de vous recevoir à Venise lors d'une prochaine réunion.

Par ailleurs, je vous précise que la Commission, toujours selon son Statut, peut formuler des avis à la demande de l'Assemblée parlementaire et je vous rappelle la disponibilité de la Commission à cette fin. J'appelle votre attention sur l'expérience acquise par la Commission à l'occasion de ses travaux concernant les réformes constitutionnelles des Etats d'Europe baltique, centrale et de l'est, ainsi que dans le domaine de la protection des minorités. Je vous informe que la Commission a désigné M. Scholsem, membre au titre de la Belgique, pour assurer la liaison avec l'Assemblée parlementaire pour les questions relatives à la protection des minorités.

Enfin, je me réjouis de la réunion conjointe tenue le 12 novembre à Venise avec la Commission des questions juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée parlementaire, en espérant que d'autres réunions de ce type pourront avoir lieu à l'avenir.

En formulant le souhait que cette coopération se poursuive et s'intensifie au cours de votre mandat, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Cher Ami, l'assurance de ma haute considération.

Antonio LA PERGOLA
Président

PROJET DE LETTRE AU SECRETAIRE GENERAL

Madame le Secrétaire Général,

Sachant tout l'intérêt que vous portez à la situation des minorités en Europe, j'ai l'honneur de vous informer que lors de sa 12e réunion (Venise, 8 septembre 1992), la Commission a réitéré sa volonté de trouver des solutions à la question des minorités permettant d'assurer un équilibre entre les droits de la majorité et ceux des minorités.

Je vous rappelle, dans ce contexte, la disponibilité de la Commission pour formuler tout avis ou participer à toute initiative dans les domaines relevant de sa compétence et, en particulier, dans celui de la protection des minorités.

Je vous prie d'agréer, Madame le Secrétaire Général, l'assurance de ma haute considération.

Antonio LA PERGOLA
Président

PROJET DE LETTRE AU HAUT-COMMISSAIRE DE LA CSCE

Monsieur le Haut-Commissaire,

J'ai l'honneur de vous présenter mes félicitations pour votre nomination au poste de Haut-Commissaire de la CSCE pour les minorités. Je formule mes souhaits les plus chaleureux pour la pleine réussite de votre importante et délicate mission.

Comme vous le savez, dès sa création en 1990, la Commission européenne pour la démocratie par le droit a été active dans ce domaine. Elle a

adopté, en février 1991, une proposition de Convention et a toujours eu le souci d'assurer un équilibre entre les droits de la majorité et ceux des minorités.

Je saisis cette occasion pour vous rappeler la disponibilité de la Commission pour toute forme de collaboration qui pourrait être utile à l'exercice de vos fonctions. Ces liens noués, dès l'origine, par la Commission avec le Bureau pour les Institutions Démocratiques et les Droits de l'Homme pourraient être utilisés afin de mettre en oeuvre une telle collaboration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, l'expression de ma haute considération.

Antonio LA PERGOLA
Président